

Martine et Jean-François Piot, bien avancés dans la démarche d'Agriculture Paysanne

L'aventure d'une petite ferme à plusieurs actifs

Martine, 57 ans et Jean-François, 51 ans ont commencé leur vie professionnelle comme salariés dans une bergerie. Ils s'installent en 1982 avec 350 brebis Grivettes et 40 veaux de boucherie à St Priest la Roche. Suite à la crise ovine, en 1985 ils se mettent à traire une vingtaine de brebis, puis en 1989 des chèvres. En 1993, ils quittent leur première ferme pour s'associer avec Françoise à la ferme des Crêts à Neaux (plateau de Neulise), délaissant leurs brebis Grivettes pour des brebis Ravas. Ils démarrent un atelier volailles fermières jusqu'à 6000 en vente directe afin de dégager trois salaires. Les volailles ont un grand parcours ombragé et verdoyant. Trois ans après, les associés vendent leurs 35 chèvres pour se concentrer sur la volaille, en reconvertissant la fromagerie en abattoir régional. En 2008, lorsque Françoise quitte le GAEC¹, le couple diminue les volailles et augmente le troupeau de 25 brebis.



Martine et Jean-François Piot

La passion de l'éleveur-sélectionneur

« Les brebis élevées à la ferme sont des pures races Ravas, rustiques et résistantes qui valorisent bien les terrains pauvres (genêts et ronces). Elles défrichent comme des chèvres », affirme Jean-François. Leur sélection le passionne même si elle demande de la manipulation : brebis à trier par lots pour les saillies et trois agnelages dans l'année (il faut identifier la mère et les agneaux après chaque mise bas, sélectionner les reproducteurs). La rusticité des brebis implique très peu d'intervention vétérinaire, les frais sont très bas : 2,84€ par tête. Une coprologie² est réalisée en fonction de leur état sanitaire pour déterminer si elles ont besoin d'un déparasitage. Le troupeau est logé sur une aire paillée assainie à la bactériolite dans un tunnel accolé à la grange.

Les agnelles catégorie F1 vendues pour le renouvellement proviennent des brebis Ravas inscrites à l'UPRA³ et d'un bélier Ile-de-France élite qui amène de la conformation. Ces agnelles ne sont pas vendues en

rapport avec le nombre d'heures de travail fourni : 120€ à cinq mois. Le bonheur de Jean-François est la satisfaction des clients éleveurs. En comparaison, les agneaux de l'Adret sont vendus pour la boucherie 90€ à quatre mois.

Autonomes en alimentation à 70 %

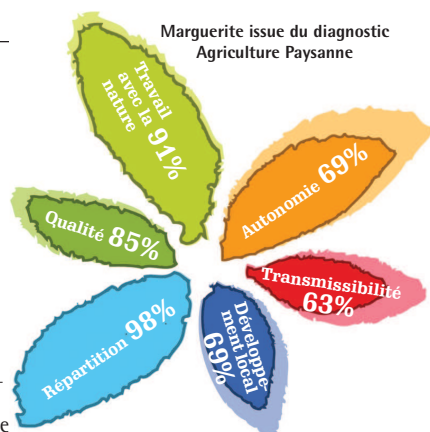
Le sol est sableux, très léger, à fleur de roche, séchant et conduit en bio. Les prairies naturelles sont divisées en petites parcelles autour du siège d'exploitation, elles sont munies d'un point d'eau et bordées de haies. Le compost épandu favorise le développement de légumineuses et la biodiversité végétale de la prairie. En fertilisation, l'autonomie est totale.

Les moutons pâturent puis se nourrissent en foin et regain produits sur l'exploitation. Seul le concentré est acheté sans OGM⁴, ni issu de mutagenèse. Le tourteau de soja a été remplacé par du tourteau de colza, moins onéreux.

Transmissibilité

Maison d'habitation, grange, tuerie appartiennent à Françoise. Elles sont accolées à son habitation, ce ne sera donc pas transmissible. Par contre, à sa retraite, Jean-François cédera le troupeau, le foncier, les tunnels et le matériel.

La passion d'être berger a été transmise à leur fils Benjamin, qui fut meilleur berger de France aux ovinpiades 2012. Après obtention du BTS PA⁵, il



Marguerite issue du diagnostic Agriculture Paysanne

entre en licence-pro conseil en élevage ovins et aide de temps en temps son père. Ensemble, ils apportent certains soins aux brebis. Benjamin souhaiterait s'installer dans quelques années.

Je produis, je transforme, je vends

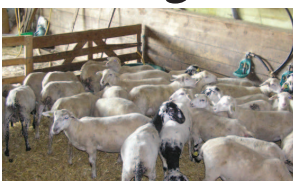
« Localement, nous nous sommes beaucoup investis à l'école, à la Chambre, à la CUMA⁶. Nous laissons la place aux jeunes ». Martine est encore vice-présidente du CDDPF⁷ de la Loire. Les liens directs avec les consommateurs motivent le couple à poursuivre ses efforts de qualité, tout en s'ouvrant à d'autres milieux. Martine s'occupe des volailles, de la comptabilité et du marché. Elle aspire à travailler moins, et à se libérer du temps pour marcher avec des amis et visiter enfants et petits-enfants, dont une fille au Québec.

Cette année 2011 est fragilisée par la sécheresse, le revenu disponible ne couvre pas les prélèvements privés. En parallèle, l'année 2010 correspond à une année moyenne où nous remarquons une bonne efficacité économique de 50%.

Elisabeth Roy

1 Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
2 Analyse des crottes des animaux
3 Unité nationale de sélection et de Promotion de la Race
4 Organismes Génétiquement Modifiés
5 Productions Animales
6 Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole
7 Comité de Développement Départemental des Produits Fermiers

La ferme de Martine et Jean-François en images



Données TECHNICO-ÉCONOMIQUES

Exploitation individuelle à 1,7 UTH
Jean-François : chef d'exploitation à 1 UTH
Martine : conjointe collaboratrice à 0,7 UTH
38,43 ha dont 12 en propriété
Au forfait
Ovins inscrits à l'UPRA Rava
■ 197 brebis Ravas + 8 béliers
■ 40 agnelles de

renouvellement
■ vente 140 agneaux de boucherie de l'Adret
■ vente de 102 agnelles Ravas/Ile-de-France
■ 100 agneaux nés en décembre en stock
■ 1 tunnel bergerie de 400 m²
■ 1 hangar de stockage du fourrage
■ pâture foin sur 37 ha

Volailles fermières en vente directe
■ 1 300 poulets de chair
■ 150 pintades
■ 50 chapons
■ 1 poulailler en dur
■ 2 tunnels
■ 1,43 ha de parcours
■ 1 tuerie et installations techniques agréées DSV
■ marchés par semaine
■ 1 voiture attelée d'une banquette réfrigérée

	2010	2011
Chiffre d'affaires :	75 503€	74 470€
EBE :	37 910€	21 168€
EBE/CA :	50 %	28 %
Revenu disponible :	32 950€	16 205€
Prélèvements privés :	21 000€	21 000€
		2011
Subventions :		21 073€
DPU :		36 pour 7 120€
ICHN/PCO :		10 411€
PHAE :		2 761€
UPRA :		781€

Cet article est co-financé par :

